

Ce que je veux bien faire comprendre, c'est que la ligne de démarcation entre les programmes des deux partis à l'heure actuelle est nette et distincte. Nos honorables amis de la gauche rejettent toute responsabilité en ce qui regarde la défense commune de l'empire; nous prétendons que cette responsabilité nous incombe.

Lorsque je me levai pour prendre la parole sur cette question, j'indiquai qu'une question devait tout d'abord retenir notre attention: Le moment où il y aura lieu d'agir sous l'empire du présent bill. Certes, plus tard, le premier ministre aura son mot à dire sur la question, et je le prie dès maintenant, lorsque le temps sera venu de régler la question, de donner l'assurance au peuple canadien et particulièrement à ceux que je représente et que représentent mes collègues de la Colombie-Anglaise,—car c'est là une question d'importance vitale pour nous,—que c'est l'intention du Gouvernement de donner promptement leur effet aux dispositions du présent bill. J'espère que plus tard, au cours du débat, le très honorable leader du Gouvernement verra à exprimer ses vues sur cette question, et je suis persuadé qu'il va nous donner cette assurance. Avec cette assurance, je puis dire au Gouvernement, et je n'hésite pas à dire au pays en général, que nous de la Colombie-Anglaise nous appuyons comme un seul homme le premier ministre et le Gouvernement dans leur attitude au sujet du présent bill.

M. MACDONALD: L'honorable député craint-il que cette ligne de conduite du Gouvernement auquel il donne son appui ne soit de la nature de celle indiquée par l'Orateur suppléant dans son journal, et par d'autres nationalistes dans Québec: C'est-à-dire qu'on ne se hâtera nullement de donner suite aux dispositions du projet de loi.

M. STEVENS: Je n'ai pas très bien saisi les paroles de l'honorable député.

M. MACDONALD: J'ai demandé si l'honorable député avait entendu et goûté la déclaration dont on nous a donné lecture hier soir, suivant laquelle les partisans nationalistes du Gouvernement donneraient l'assurance à leurs amis de Québec qu'on ne se hâtera nullement de donner suite aux dispositions du présent bill? Et juge-t-il nécessaire de rassurer ses amis de la Colombie-Anglaise en conséquence?

M. STEVENS: Personne en cette Chambre ne sait mieux que mon interrupteur à quel point il serait déraisonnable de tenir un député responsable de ce qui peut se dire dans les journaux sur un point quelconque du pays. Quand à l'entrefilet dont il parle, je dois dire que je ne l'ai pas lu, car je ne lis pas le français, et j'étais absent quand on en a donné lecture et qu'on

l'a expliqué en cette Chambre. Je ne suis donc pas en mesure d'en parler, mais j'ai pleinement confiance que le Gouvernement sera prompt à agir.

M. CLARK (Red-Deer): En vue de tirer au clair une question que l'honorable député a débrouillée à sa propre satisfaction, apparemment, au point de dire qu'aucun membre de la gauche ne le contredirait là-dessus, j'aimerais à l'interroger. De mon vivant, la métropole a été engagée dans deux guerres assez sérieuses avec l'Afghanistan, sur la frontière nord-ouest de l'Inde. Il sait sans doute où se trouve ce pays. Supposons qu'il éclate une troisième guerre avec les Afghans. Quel serait notre devoir au Canada, suivant lui? Serait-il d'avis de dépêcher des troupes pour prendre part à la guerre?

M. STEVENS: L'honorable député de Red-Deer cherche simplement à nous dépister.

Quelques DEPUTES: Oh! oh!

M. CLARK: Je le nie absolument; je veux simplement me renseigner.

M. STEVENS: L'honorable député se monte indûment la tête à ce propos.

M. CLARK: Que dites-vous de la guerre contre les Afghans?

M. STEVENS: Je vais répondre à cette question en me servant des paroles mêmes du très honorable leader de l'opposition (sir Wilfrid Laurier).

M. CLARK: Il ne saurait exprimer vos vues.

M. STEVENS: Je le sais bien. Effectivement, je m'appliquais à faire voir la différence entre les programmes des deux partis. Le leader de l'opposition a déclaré nettement et d'une manière pratique, lorsqu'il était premier ministre en 1899, qu'il refuserait d'envoyer des troupes dans l'Afrique du Sud pour la défense commune de l'empire.

M. PARDEE: Ce n'est pas le cas.

M. STEVENS: Je puis citer ses paroles.

M. PARDEE: Eh bien, faites.

M. MACDONALD: L'honorable député voudra-t-il citer le passage du discours de l'honorable ministre du Revenu de l'intérieur (M. Nantel), où il dit que, si sir John Macdonald avait vécu, il n'aurait pas envoyé de troupes dans l'Afrique du Sud?

M. STEVENS: Je vais fournir à mes honorables amis tout ce qu'ils veulent. En 1899, le très honorable chef de l'opposition dans une interview publiée dans le "Globe", en réponse à une demande formulée par tout le monde et spécialement par sir Charles Tupper, alors chef de l'opposition, d'envoyer